

La DREAL accompagne les territoires et les élus : découvrez notre boîte à outils

Encourager les filières vertes et l'usage des matériaux bio-sourcés

Contexte

La France vise la neutralité carbone en 2050. L'État encourage l'utilisation des matériaux bio et géosourcés (bois, chanvre, paille, ouate de cellulose, terre) dans la construction ou la rénovation en raison de leurs atouts pour décarboner le secteur de la construction (2^e secteur le plus émetteur de CO² en France), pour développer l'économie des territoires, la santé environnementale et le bien-être des habitants. Ces matériaux sont utilisables aussi bien dans la construction neuve que dans la rénovation (structure, isolation, enduits...).

Votre rôle en tant qu'élu

- Utiliser les matériaux biosourcés dans la construction ou la rénovation des bâtiments publics, en tant que propriétaire et maître d'ouvrage public, en l'intégrant dans la commande publique.
- Inciter les habitants de votre territoire à utiliser les matériaux biosourcés, par des actions de communications et dans vos documents ou opérations d'urbanisme (PCAET, PLU, PLUi, PLH, ZAC...) représente aussi un enjeu pour le développement économique des territoires et le bien-être des populations.

Le rôle de la DREAL

- Sensibiliser les élus et techniciens à ces modes constructifs et mettre en place des formations, de journées d'information, l'animation d'un réseau régional.
- Conseiller sur les matériaux, capitaliser et diffuser les bonnes pratiques et informer sur l'articulation PCAET, PLH et PTRE.

- Accompagner les élus et orienter vers les bons acteurs des filières.

La DREAL anime un réseau régional "Filières vertes pour la construction" ouvert à toutes les collectivités intéressées.

Le contenu des rencontres passées est disponible sur [le site internet de la DREAL](#).

Une question ?

- Par mail : dpta.sial.dre-pays-de-la-loire@developpement-durable.gouv.fr
- par téléphone : 02 72 74 75 00

Outils et documents disponibles

- [Plaquette de communication sur les matériaux de construction biosourcés et géosourcés](#) sur le site internet de la DREAL (exemplaires papiers communicables sur demande)
- Un guide : "[Les matériaux biosourcés dans la commande publique : construction, réhabilitation et entretien-maintenance](#)" est aussi disponible sur le site internet de la DREAL

